Rapport annuel

du conseil d'établissement

2024-2025

Coeur à coeur, l'Alternative

Centre
de services scolaire
des Mille-Îles
Québec

Message de la présidence du conseil d'établissement

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement 4
1.1 Listes des membres du conseil d'établissement 4
2. Bilan des activités du conseil d'établissement 4
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement 4
2.2 Activités réalisées et décisions prises 5
2.3 Résultats obtenus 16
Annexe 1 : Fonctions et pouvoirs reliés aux frais facturés aux parents (LIP, art. 3, 7, 77.1 et 75.0.1) 17
Annexe 2 : Reddition de comptes pour les directions d'écoles primaires et secondaires 18
Annexe 3 : Reddition de comptes pour les directions d'écoles primaires et secondaires 19
Annexe 10 : Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement 20
Annexe 11 : Soutien financier accordé aux parents en 2024-2025 21

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1. Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre *(ex. : parent, personnel* scolaire, etc.)	Fonction au conseil *(ex : membre, président, etc.)*
Ginette Maltais	Enseignant	Membre
Mélyssa Boulianne	Enseignant	Membre
Roxane St-Jean	Enseignant	Membre
Cynthia Dubois	Personnel de soutien	Membre
Sophie Roux	Personnel de soutien	Membre
Gessyka Fraser	Enseignant	Substitut
Mélanie Villemaire	Parent	Présidente
Yanick Desforges	Parent	Vice-président
Julie Clément	Parent	Membre
Julie-Ève Turcotte	Parent	Membre
Alexandre Legault	Parent	Membre
Bélinda Marineau	Parent	Membre
Julie Savard	Parent	Substitut

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1. Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date	Type de séance (préciser : ordinaire, extraordinaire,etc.)
4/9/24	Assemblée générale de parents
2/10/24	Ordinaire
13/11/24	Ordinaire
11/12/24	Ordinaire
15/1/25	Ordinaire
15/1/25	Ordinaire
12/3/25	Ordinaire
23/4/25	Ordinaire
7/5/25	Assemblée générale de parents
4/6/25	Ordinaire

2.2. Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS GÉNÉRAUX [1]			
Adoption du projet éducatif	2024-11-13	Actualisation Si autre décision :	Suivi de notre projet éducatif et présentation du plan d'action.
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	2024-10-02	Adoption Si autre décision :	Plan de lutte révisé par les membres du comité plan de lutte et code de vie.
	2025-06-04	Information Si autre décision :	Évaluation du plan de lutte suite aux sondages.
		Si autre décision :	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	2024-06-05	Approbation Si autre décision :	Règles de régie interne
Approbation des contributions financières facturées aux parents pour les documents dans lesquels l'usager écrit, dessine ou découpe l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2024-06-05	Approbation Si autre décision :	** Voir **l'Annexe 1** pour les documents à joindre au présent rapport
Établissement des principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et des contributions financières pouvant être assumées par les parents pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2024-06-05	Approbation Si autre décision :	COPS ** Voir **l'Annexe 1** pour les documents à joindre au présent rapport

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

[1] D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS GÉNÉRAUX (SUITE)			
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2024-06-05	Approbation Si autre décision :	** Voir **l'Annexe 1** pour les documents à joindre au présent rapport
Adoption des règles de fonctionnement du service de garde	2025-04-23	Adoption Si autre décision :	Cadre du service des dîneurs
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire		Si autre décision :	
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)		Si autre décision :	
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement		Si autre décision :	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	2025-03-12	Consultation Si autre décision :	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	2024-10-02	Actualisation Si autre décision :	Information de la direction à tous les CE.
Transmission de documents à l'intention des parents		Si autre décision :	

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	2024-10-02	Approbation Si autre décision :	COPS
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2024-06-05	Consultation Si autre décision :	
Consultation sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant		Si autre décision :	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études		Si autre décision :	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex: éducation à la sexualité)		Si autre décision :	
Approbation du temps alloué à chaque matière (Grilles-matières)	2025-04-23	Approbation Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS			
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école) pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)		Si autre décision :	** Voir **l'Annexe 1** pour les documents à joindre au présent rapport
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS			
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres) pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Consultation des parents	2025-06-04	Information Si autre décision :	Consultation sur le sentiment de sécurité et la qualité de la communication.
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	2025-06-04	Information Si autre décision :	Consultation sur le sentiment de sécurité des élèves.

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES EXTRASCOLAIRES			
Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES EXTRASCOLAIRES			
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	2024-10-02	Approbation Si autre décision :	Ville de Saint-Eustache Hockey balle au gymnase 3e Légende Fête d'Halloween
	2025-04-23	Approbation Si autre décision :	Fête de fin d'année en soirée
	2025-04-23	Approbation Si autre décision :	Spectacle de la chorale de l'école
	2025-04-23	Approbation Si autre décision :	Drama club
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (Fonds à destination spéciale)	2024-10-02	Approbation Si autre décision :	Tirage Ristourne enfant Clik Ristourne vêtements Coeur à coeur Vente du printemps Fundscript
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Adoption du budget annuel de l'établissement	2025-01-15	Adoption	Budget annuel / Règle de transférabilité Budget de foncionnement Mesures dédiées et protégées
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES (EX. : CONSULTATIONS, INFORMATIONS, PROJETS SPÉCIAUX, ETC.)[2]			
Critères places disponibles	2025-04-23	Information Si autre décision :	
Politique relative à l'admission OS-01	2025-03-12	Consultation Si autre décision :	
Calendrier scolaire 2025-2026	2025-01-15	Consultation Si autre décision :	
Code de vie de l'école	2024-10-02	Consultation Si autre décision :	
Photographie scolaire	2025-06-04	Information Si autre décision :	
Modalité d'accueil au préscolaire	2025-04-23	Information Si autre décision :	
Clientèle 2025-2026	2025-04-23	Information Si autre décision :	
Cadre des dîneurs 2025-2026	2025-04-23	Adoption Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

[2] Les autres activités réalisées par le CÉ peuvent concerner autant les pouvoirs généraux, les pouvoirs liés aux services éducatifs, les pouvoirs liés aux services extrascolaires et les pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles. (ex. : consultation sur le cadre d'organisation scolaire, consultation pour l'imposition d'un uniforme, consultation sur le calendrier scolaire, approbation du cadre d'organisation des dîneurs, etc.).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES (EX. : CONSULTATIONS, INFORMATIONS, PROJETS SPÉCIAUX, ETC.)[2]			
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

[2] Les autres activités réalisées par le CÉ peuvent concerner autant les pouvoirs généraux, les pouvoirs liés aux services éducatifs, les pouvoirs liés aux services extrascolaires et les pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles. (ex. : consultation sur le cadre d'organisation scolaire, consultation pour l'imposition d'un uniforme, consultation sur le calendrier scolaire, approbation du cadre d'organisation des dîneurs, etc.).

2.3. Résultats obtenus

Annexe 1

Écoles primaires et secondaires

Fonctions et pouvoirs reliés aux frais facturés aux parents (LIP, art. 3, 7, 77.1 et 75.0.1)

Documents de l'année scolaire EN COURS *

Veuillez joindre au présent rapport, **en un seul fichier PDF** (fusionné ou numérisé), les documents suivants :

- ✓ Principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et des contributions financières pouvant être assumées par les parents;
- ✓ Listes des effets généraux payables à l'école incluant le coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe pour chacun des niveaux et projets pédagogiques particuliers (possibilité de fournir les états de compte GPI par niveau);
- ✓ Listes du matériel d'usage personnel (crayons, papiers et autres objets de même nature) pour chacun des niveaux;
- ✓ Listes des frais facturés aux parents pour les services éducatifs dispensés dans le cadre de projets pédagogiques particuliers;
- ✓ Liste des frais facturés aux parents (ou tableau de suivi annuel) pour des activités et des sorties scolaires, incluant les voyages;
- ✓ Liste des frais facturés aux parents pour la surveillance du midi, selon le type de fréquentation, si applicable.

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT pour les sujets énumérés ci-haut).

Annexe 2

Écoles primaires et secondaires

Reddition de comptes pour les directions (Frais facturés aux parents)

Identification de l'établissement : École Coeur à coeur

Direction d'école : Chantal Venne

Période : **Année scolaire** 2024-2025

1. Je me suis assuré(e) que tout le matériel scolaire (les fournitures scolaires, le matériel d'organisation personnelle, les articles relevant de la tenue vestimentaire ainsi que les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe) demandé aux parents, se retrouve sur les listes proposées par les enseignants à partir du catalogue CSSMI et approuvées par le conseil d'établissement (CÉ).
2. Je me suis assuré(e) que tous les coûts des cahiers d'exercices demandés aux parents ont été approuvés par le CÉ.
3. Je me suis assuré(e) que toutes les contributions financières facturées aux parents, et ce, peu importe le montant (pour des services dispensés dans le cadre d'un projet pédagogique particulier, pour des activités et sorties scolaires, pour du matériel et pour la surveillance du dîner) ont été approuvées par le CÉ.
4. Je me suis assuré(e) que toutes les contributions financières facturées aux parents ne dépassent pas le coût réel engagé par l'école et qu'elles ne servent pas à couvrir des coûts ou des dépenses déjà financés autrement selon les règles budgétaires.
5. Je me suis assuré(e) d'appliquer les mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est demandée ou facturée aux parents.
6. Je me suis assuré(e) que tous les enseignants connaissent et respectent les trois encadrements concernant les frais facturés aux usagers : la *Loi sur l'instruction publique,* le *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* et la *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08).

Par conséquent, je, soussigné(e) **déclare que mon établissement s'est conformé** à la *Loi sur l'instruction publique*, au *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* et à la *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08).

2025-06-04	Chantal Venne
Date	Signature de la direction d'école

Je, soussigné(e) **déclare que mon établissement ne s'est pas conformé** à la *Loi sur l'instruction publique*, au *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à la Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08) pour l'un ou les éléments listés ci-dessous :

(Au besoin, joindre un document au courriel)

Date	Signature de la direction d'école

Annexe 3

Écoles primaires et secondaires

Reddition de comptes pour les directions

Questions et documents qui peuvent être utiles à la reddition de comptes de l'annexe 2 et qui feront l'objet du mandat de conformité en vérification interne pour les écoles ciblées annuellement.

Questions à se poser :

- Quand (fréquence) et comment (ex. : courriel, assemblée générale) les enseignants ont-ils été informés des trois encadrements[3] concernant les frais facturés aux parents?
- Quand (fréquence) et comment (ex. : courriel, assemblée générale) les enseignants ont-ils été informés des règles internes du CSSMI applicables aux frais facturés aux parents (ex. : pratique de gestion SEJ-24, etc.)?
- Quels outils et documents d'information ont été diffusés aux enseignants pour faciliter leurs choix et encadrer leurs calculs des frais facturés aux parents?
- Comment vous assurez-vous que les enseignants n'ont pas fait de demande(s) additionnelle(s) de matériel aux parents sans avoir préalablement obtenu l'approbation du conseil d'établissement (CÉ)?
- Avez-vous été informé par les enseignants des demandes additionnelles faites aux parents pour du matériel, autre que le renouvellement du matériel prévu sur les listes du début de l'année? Le CÉ en a-t-il été informé? Des documents ont-ils été transmis aux parents à cet égard?
- Comment avez-vous fixé le montant des contributions financières facturées aux parents?
- Quelles mesures ont été mises en place pour favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est facturée aux parents?
- Combien de familles ont bénéficié de mesures favorisant l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est facturée aux parents?

Documents justifiant les frais facturés aux parents :

- Listes transmises aux parents (liste de fournitures scolaires, liste du matériel d'organisation personnelle, liste des effets généraux payés à l'école, etc.);
- Procès-verbaux du CÉ (avec pièces jointes) relatifs à l'approbation des différents frais facturés aux parents;
- Lettre aux parents pour tout ajout de matériel en cours d'année, autre que le renouvellement du matériel prévu sur les listes du début de l'année;
- Lettre aux parents pour tout ajout de contribution financière (pour des services dispensés dans le cadre d'un projet pédagogique particulier, pour des activités et sorties scolaires et pour la surveillance du dîner) en cours d'année, autre que celles prévues sur les listes du début de l'année;
- Fichier Excel ou feuille de calculs des frais facturés aux parents, nets de la ristourne de taxes;
- Factures des fournisseurs justifiant les frais facturés aux parents;
- Formulaire de planification des activités, sorties et voyages scolaires;
- Formulaire de réquisition d'impression de cahier maison (bon de commande et facture);
- Fichier Excel de suivi des frais pour les photocopies;
- S'il y a lieu, ententes de paiements signées par les parents.

[3] Les trois encadrements traitant des frais facturés aux parents sont :

1. *Loi sur l'instruction publique;*
2. *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées;*
3. *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08).

Annexe 10

Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement (LIP, art. 53, 102, 459.5)

- Concernant la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5. Cette formation est disponible à l'adresse : https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire
- Pour cette deuxième année, chaque CÉ doit s'assurer que les nouveaux membres suivent la formation obligatoire tel qu'indiqué au nouveau paragraphe introduit le 8 février 2021 à l'article 53 de la *Loi sur l'instruction publique* et qui se lit comme suit :

> *Les membres du conseil d'établissement […]. Ils doivent, dans les plus brefs délais suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat, suivre la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5.*

- C'est donc en documentant le visionnement obligatoire que le CÉ est en mesure d'en répondre.

  En 2024-2025, les nouveaux membres du CÉ ont-ils été invités à visionner, par eux-mêmes, les capsules obligatoires inscrites ci-après dans le tableau : Oui

Autre information en lien avec la formation obligatoire des nouveaux membres des CÉ (à remplir si requis) :

Les anciens membres du CÉ ont-ils suivis la formation avec les nouveaux membres dans le cadre des séances du conseil d'établissement, tel que recommandé par les membres du comité de gouvernance et d'éthique pour favoriser les échanges et la cohésion du CÉ autour de la Loi : Non

Capsules obligatoires	Date de visionnement en CÉ (AAAA-MM-JJ)	Commentaires / Précisions (facultatif)
Capsule 1 - Introduction		
Capsule 2 - Information sur la nouvelle gouvernance scolaire		
Capsule 3 - Conseil d'établissement en bref : composition, formation et rôle		
Capsule 4 - Rôles et responsabilités		
Capsule 5 - Fonctionnement du conseil		
Capsule 6 - Fonctions et pouvoirs		
Capsule 7 - Verbes utilisés et distinction		

Les membres absents du CÉ lors du visionnement des capsules ont-ils été invités à les visionner par eux-mêmes : Choisissez un élément

Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement (suite) (LIP, art. 53, 102, 459.5)

Questions en lien avec les fiches thématiques et le cahier du membre :

Questions	Oui	Non	Commentaires / Précisions (facultatif)
Les fiches thématiques ont été utilisées lors des CÉ	☑	☐	Oui, pour identifier ce qui peut être payé par les fonds spéciaux.
Sinon, les membres ont été invités à consulter les fiches thématiques	☑	☐	
Les membres ont été invités à consulter le cahier du membre et de la direction	☑	☐	

Autre information en lien avec la formation obligatoire des membres des CÉ (à remplir si requis) :

Annexe 11

Soutien financier accordé aux parents en 2024-2025

Veuillez compléter le document suivant : Reliquat